Scouts St Sébastien

WILTZ A.S.B.L.

Château de Wiltz
L-9516 WILTZ

Tél: +352 / 95 81 99
Fax: +352 / 26 95 05 79
Email: scoutswi@pt.lu

Conditions générales :

RESERVATIONS ET CONDITIONS DE PAIEMENT:

- Vous trouverez nos tarifs et disponibilités sur le site www.scoutswiltz.lu
- La réservation se fait uniquement via notre site web www.scoutswiltz.lu
- Une fois votre réservation envoyée, vous recevrez une confirmation reprenant toutes les conditions du contrat.
- Une fiche d'hébergement à télécharger est à renvoyer dans les plus brefs délais.
- Si, pour une raison quelconque vous ne désirez pas maintenir votre réservation, vous devez envoyer une annulation par email à reservation@scoutswiltz.lu .

CONDITIONS DE PAIEMENT:

- Après réception de votre confirmation, vous êtes priés de verser un acompte de 30% dans les 2 semaines.
- 8 semaines avant votre arrivée, il vous faudra payer le solde et retourner la fiche d'hébergement par mail sur reservation@scoutswiltz.lu
- Pour les réservations avec arrivée dans moins de 8 semaines, le paiement total sera à faire dès réception de la confirmation et la fiche d'hébergement sera retournée remplie par retour de mail.
- Pour les réservations avec arrivée dans un délais de moins de 3 jours, prière de prendre contact avec le bureau.

MODIFICATION DE LA RESERVATION:

- Toute annulation partielle signalée 8 semaines au moins avant l'arrivée, fera l'objet d'un recalcul du solde dû afin de ne vous engendrer aucun frais supplémentaire. Passé les 8 semaines, aucun remboursement sur les paiements faits, ne sera effectué.
- Une prolongation du séjour ou des participants supplémentaires à la réservation initiale sera à régler dès votre arrivée après accord du bureau.
- Si durant votre séjour, vous quittez le camp (pour un hike par exemple), une nuit ou deux, votre emplacement vous étant toujours réservé, il ne fera l'objet d'aucune remise.
- Tout désistement d'une ou plusieurs personne est à signaler 8 semaines avant le début du séjour, au-delà, aucune modification ni remboursement se sera effectué.

- Le staff est autorisé de vérifier à tout moment si le nombre de personnes logeant dans la location correspond au nombre d'inscriptions. En cas d'irrégularité, toute personne supplémentaire sera facturée en double.

CONDITIONS D'ANNULATION:

- Si vous désirez annuler totalement votre réservation, vous êtes priés d'envoyer un email à reservation@scoutswiltz.lu.

La date de l'email comptera comme date d'annulation.

- Si cette dernière intervient 8 semaines minimum avant votre arrivée, nous garderons 30% de l'acompte que vous avez versé, avec un minimum de 50 euros.
- Entre 8 et 4 semaines, nous garderons 50% de l'acompte que vous avez versé, avec un minimum de 50 euros.
- A moins de 4 semaines, nous garderons 75% de l'acompte que vous avez versé, avec un minimum de 50 euros.
- A moins d'une semaine, nous garderons 100% de l'acompte que vous nous avez versé.
- En cas d'annulation, une note de crédit valable 12 mois pourrait être envisagée comme compensation (moins 50 euros de frais de dossier).

A VOTRE ARRIVEE:

- Veuillez vous présenter au bureau du Château de Wiltz à votre arrivée.
- Vous y recevrez des informations sur ce qu'il faut faire en cas d'urgence et les numéros de téléphone et adresses les plus importants d'une série d'installations pratiques dans les environs.
- En cas de fermeture du bureau, dans la boîte à clés, vous trouverez toutes les informations concernant votre séjour.

CHALETS

ENTRETIEN:

- Le chalet doit être rendu propre à votre départ.

Ce que vous devez faire vous-même :

- Nettoyer les appareils électroménagers de la cuisine (les réfrigérateurs et le four)
- Replacer meubles et objets déplacés
- Laver et ranger la vaisselle
- Vider les poubelles
- Ramasser les papiers à l'intérieur et extérieur du chalet
- Les lavabos, WC et douches doivent être rincés, les surfaces de la cuisine doivent être propres.

FUMEURS :

- Il est interdit de fumer à l'intérieur du chalet.
- Merci de ne pas jeter vos cigarettes dans la pelouse, ainsi que dans la cour.

CAPACITÉ :

- Le contrat de location est établi pour une capacité maximum d'un certain nombre de personnes.
- Si le nombre de locataires dépasse la capacité d'accueil, le propriétaire est en droit de refuser les personnes supplémentaires et de demander une indemnisation.
- Toutes modifications ou ruptures du contrat seront à charge du client.

ACCÈS INTERNET WI-FI:

- Un accès internet Wi-Fi est proposé gracieusement à l'intérieur de certains chalets.
- La responsabilité du propriétaire ne peut être engagée en cas :
    - D'incompatibilité ou de dysfonctionnement lié au matériel utilisé par le locataire
    - De perturbations ou d'interruptions

CAUTION:

- Une caution a été demandée à votre arrivée.
- Informez immédiatement le propriétaire de tout sinistre et dégradations se produisant dans les lieux, même s'il n'en résulte aucun dommage apparent.
- Après constat du bon état intérieur et extérieur du chalet, la caution est restituée après déduction des charges.

RESPONSABILITE ECOLOGIQUE:

- Des poubelles sont mises à votre disposition.
- Un container à verres creux est mis à votre disposition près des emplacements de camps.
- L'eau, c'est la vie, elle est précieuse ; économisons là.
- Hormis le papier toilette, rien d'autre ne doit être jeté dans la cuvette des WC. N'utiliser que des produits compatibles avec une fosse septique.

CLEFS:

- A votre départ, après avoir :
    - nettoyé,
    - vidé les poubelles,
    - vérifié que toutes les lampes sont éteintes

- vidé le frigo,
- Veuillez fermer le chalet et remettre les clef dans la « boîte à clefs » dans la cour du château de Wiltz.

CAMPINGS

FUMEURS :

- Merci de ne pas jeter vos cigarettes dans la pelouse, et veillez à ce qu'elles soient bien éteintes.

CAPACITÉ :

- Le contrat de location est établi pour un certain nombre de personnes.
- Si le nombre de locataires dépasse la réservation, le propriétaire est en droit de refuser les personnes supplémentaires et de demander une indemnisation. En cas d'irrégularité, toute personne supplémentaire sera facturée en double.
- Toutes modifications ou ruptures du contrat seront à charge du client.

ACCÈS INTERNET WI-FI:

- Un accès internet Wi-Fi est proposé gracieusement près des sanitaires du camp 19 FOX.
- La responsabilité du propriétaire ne peut être engagée en cas :
  - D'incompatibilité ou de dysfonctionnement lié au matériel utilisé par le locataire
  - De perturbations ou d'interruptions

RESPONSABILITE ECOLOGIQUE:

- Des poubelles sont mises à votre disposition, veuillez les utiliser.
- Un container à verres creux est mis à votre disposition près des emplacements de camps.
- L'eau, c'est la vie, elle est précieuse ; économisons là.
- Hormis le papier toilette, rien d'autre ne doit être jeté dans la cuvette des WC. N'utiliser que des produits compatibles avec une fosse septique.

REGLEMENT

- Les véhicules motorisés sont interdits sur les terrains de camping.
- Un adaptateur électrique peut vous être fourni contre caution.
- Les remorques peuvent être poussées jusqu'à votre emplacement de camping ou d'hébergement et y être laissées. Il y a suffisamment de places de stationnement.
- Veuillez maintenir un environnement paisible pour votre propre bien ainsi que pour celui des autres. Assurez-vous que les instruments de musique ou les radios ne sont audibles que par vous.
- Veuillez respecter le calme nocturne entre 23h00 et 07h00, respectez vos voisins de camp et leur sommeil.
- Un superviseur adulte doit être présent pour chaque groupe séjournant sur le domaine.
- Vous êtes obligés d'avoir votre propre trousse de premiers soins avec vous. De plus, vous devez disposer d'un équipement d'extinction d'incendie suffisant.
- Les toilettes et douches sont à respecter et à garder dans un état propre. Les poubelles doivent être vidées lorsqu'elles sont pleines.
- Les sanitaires sont nettoyées par tous les campeurs selon un système de rotation. Un calendrier devra être établi à cet effet.
- Vous n'êtes autorisé à camper que sur l'emplacement qui vous a été désigné par le personnel du camping.
- Faites votre vaisselle près de votre tente et n'utilisez que du liquide vaisselle biodégradable
- L'utilisation de générateurs n'est pas autorisée.
- Les appareils à gaz doivent être homologués et les flexibles ne doivent pas avoir plus de trois ans.
- A votre départ, veuillez à :
  - nettoyer votre emplacement de camp,
  - vider vos poubelles,
  - nettoyer l'emplacement à feu,

- nettoyer les sanitaires,